

## **FORMATION A LA VALORISATION ET A L'ENTRETIEN DU PETIT PATRIMOINE RURAL DU PAYS BEAUNOIS 2014**

### **Contenu de la formation :**

---

Cette formation ouverte aux agents communaux se déroule en deux temps :

- La première partie : très brève, pour acquérir toutes les connaissances nécessaires à l'identification de leurs éléments patrimoniaux.
- La deuxième partie : très pratique et technique, permettra aux agents communaux d'apprendre les techniques d'entretien et de conservation du petit patrimoine.

Les intérêts de cette formation :

- Bien connaître le patrimoine communal et identifier les interventions urgentes ou les mesures de préservation qui éviteront des travaux lourds et coûteux
- Former les agents à l'entretien, dans les règles de l'art, du patrimoine communal.

### **Demi-journée 1 :**

Cette séance comprendra des apports théoriques illustrés de diapositives et de travaux dirigés. Grâce à cette première demi-journée, les communes auront les outils pour effectuer un inventaire du patrimoine et des éléments qu'ils jugent intéressant de restaurer et/ou de mettre en valeur sur leur territoire.

### **Demi-journée 2 :**

A partir des inventaires même partiels des communes participantes, les agents seront formés de façon concrète à identifier les mesures d'entretien et de conservation des éléments :

- Quel est l'état de conservation ? l'urgence et le contour de l'intervention ?
- Comment intervenir ? intervention directe ou prestation externalisée et confiée à un professionnel de la restauration ?

Une sortie de terrain sera organisée afin d'illustrer les apports théoriques.

Le formateur établira alors le programme des 3 journées de formation-action en fonction des travaux qui doivent être entrepris sur les communes.

### **Journées 3, 4 et 5 :**

Ces journées se veulent très concrètes et se dérouleront sous forme de chantier école. Elles permettront aux agents d'expérimenter eux-mêmes les différentes techniques de restauration et d'entretien sur patrimoine.

Les chantiers-école pourront par exemple porter sur les opérations suivantes :

- réalisation d'un jointage à la chaux
- élimination d'une végétation envahissante
- restauration d'un mur de pierres sèches
- réalisation de surfaces en pierres (calades, hérissons, caniveaux...)
- enduit de terre

- badigeons de chaux
- taille simple de pierre
- poser un sol en tomettes
- réaliser une ferme de charpente
- ...

### **Conditions de réalisation du dispositif de formation :**

---

La formation pourra avoir lieu sous-réserve d'un nombre minimal de participants fixé à 12 agents communaux.

### **Calendrier des journées de formation-sensibilisation**

---

<b>Dates</b>	<b>Contenu et objectif</b>	<b>Lieu</b>
Mardi 11 mars (14h-17h)	Sensibilisation au petit patrimoine rural du Pays Beaunois et à la méthodologie d'inventaire	Commune du Pays Beaunois
Mardi 8 avril (14h-17h)	Travail collectif sur les mesures d'entretien et de conservation des éléments.	Commune du Pays Beaunois
Mardi 13 mai (9h-17h)	Chantier-école dans une commune du territoire du Pays Beaunois	Commune du Pays Beaunois
Mardi 3 juin (9h-17h)	Chantier-école dans une commune du territoire du Pays Beaunois	Commune du Pays Beaunois
Mardi 1 <sup>er</sup> juillet (9h-17h)	Chantier-école dans une commune du territoire du Pays Beaunois	Commune du Pays Beaunois

En fonction des disponibilités et volontés des stagiaires de se perfectionner, deux autres journées techniques pourront être proposées.